



Lac-Saguay

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

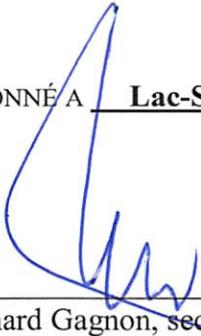
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire, du lundi 10 septembre 2018 à 19h30, le Conseil municipal de Lac-Saguay a adopté les Règlements 2018-09 concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles, 2018-10 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics et 2018-11 relatif à la circulation et aux stationnements.

Toute personne intéressée peut consulter les règlements au bureau de la Municipalité de Lac-Saguay sis au 257A, Route 117, Lac-Saguay.

DONNÉ A Lac-Saguay CE 4^{ième} JOUR DE septembre 2018


Richard Gagnon, secrétaire trésorier